

Conseil des écoles du 10 novembre 2014

Présents :

Enseignants :

Mme BIDOUS Anouk :GS

Mme FOUJANET Martine : MS/GS

Mr LEMOINE Jean-Charles : Complément de service GS + décharge de direction

Mme ALLAFORT Anne-Sophie : PS/MS (½ service)

Mme BERTIN Eirell : PS/MS (½ service)

Mme CHEMIN Chantal : PS et directrice

Mme Billandon-Gonzalez : directrice élémentaire et maîtresse CP

Mme Roy : CP/CE1

Mme Baillet : CE1/CE2

M. Soares : CE2/CM1

Mme Calluud : CM1/CM2

Municipalité :

M. ALGAY, père d'élève

Mme BALLANDRAS, adjointe chargée de la jeunesse et de l'enfance

Parents :

Mme PILET Jacqueline , parent élue titulaire GS

Mme TANDONNET Lucile, parent élue suppléante MS/GS

Mr SEJOURNE Hugo, parent élu titulaire PS/MS

Mme DAURE Anne-lise, parent élue suppléante PS/MS

Mme Roquet, titulaire

Mme Rivaud, titulaire

Mme Thibaut, titulaire

Mme Serpeaud, titulaire

Mme Bessière, titulaire

Mme Pezzo, suppléante

Mme Y Ngu, suppléante

Mme Fioretti, suppléante

mme Rouzières, suppléante

Excusés :

M. Gayout, Inspecteur de l'Education Nationale

Mme Martin, DDEN

Mme CAYZAC, parent élu titulaire PS

Mr KACZMAR David, parent élue titulaire MS/GS

Mme FELICITE, parent d'élève suppléante

Mme La directrice de l'école élémentaire rappelle l'ordre du jour.

Deux secrétaires de séance sont désignées

1 – Règlement intérieur:

Ecole maternelle :

lecture du règlement intérieur 2013-2014 puis modification de différents articles (cf pièce jointe règlement 2014-2015)

L'article 1 concernant les jours et les horaires d'école est modifié comme suit:

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8H 45 à 12H (accueil de 8H 35 à 8H 55) et de 14H à 16 H (accueil de 13H 50 à 14H 10).

L'article 7 est modifié comme suit: La circulation en voiture dans la rue située le long de l'école maternelle est interdite

L'article 8 indique que les jours d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sont modifiés.

Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité.

Ecole Elémentaire :

lecture du règlement intérieur 2013-2014 puis modification de différents articles (cf pièce jointe règlement 2014-2015)

L'article 4, paragraphe 2 (4.2) est modifié comme suit:

Les horaires des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sont modifiées:

Elles se dérouleront désormais de 13h 20 à 13H 50

L'article 5, paragraphe 1 concernant les horaires et jours de classe est modifié comme suit:

Les horaires de l'école sont:

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8H 45 à 12H et de 14H à 16H.

Le mercredi de 8H 45 à 11H 45.

Article 5, paragraphe 2 : Accueil des élèves

Ce paragraphe est modifié car l'entrée du centre de loisirs ne se fait plus par la cour de l'école. La phrase " **Hors de cette période, il leur est interdit de pénétrer dans l'enceinte de l'établissement, hormis pour se rendre à la garderie municipale**" est supprimée.

Ajout d'un article 5.5 :

Les élèves inscrits aux TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires) se dirigent vers le préau où ils sont accueillis par le personnel municipal.

Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité.

2 – Effectif et organisation du temps scolaire :

Ecole maternelle :

Il y a actuellement 100 élèves inscrits répartis comme suit :

31 PS – 38 MS – 31 GS

Répartition suivante :

GS : 25 élèves → Mme Bidous à 75% et Mr Lemoine le vendredi
l'ATSEM est Victoria Marchesson

MS- GS : 24 élèves (18 MS + 6 GS) → Mme Foujanet
l'ATSEM est Myriam Cissé

PS/MS : 26 élèves (6 PS ; 20 MS) → Mme Bertin (½ service)
Mme Allafort (½ service)
l'ATSEM est Martine Lachaux

PS : 25 élèves → Mme Chemin directrice qui bénéficie d'une décharge de direction le jeudi
Mr Lemoine décharge de direction
l'ATSEM est Bianca Algay

Les prévisions pour la rentrée prochaine(2015-2016) indiquent que les effectifs sont sensiblement les
mêmes : 32 PS – 31 MS – 38 GS soit 101 élèves

Organisation du temps scolaire :

Cette année, nous devons appliquer la nouvelle organisation du temps scolaire .

Lors du conseil des écoles extraordinaire au mois de juin, nous avons voté l'organisation suivante :

Lundi , Mardi, Jeudi, Vendredi → 8h45 – 12h // 14h – 16h

Mercredi → 8h45 – 11h45

Les TAP se déroulent de 16h à 16h45 les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

A la maternelle, nous ne pouvons que féliciter les personnes qui ont réfléchi à l'organisation de la prise en charge des enfants car après un peu de cafouillage les premières semaines, tout a bien fonctionné jusqu'aux vacances.

La reprise a été un peu plus difficile car chaque groupe a changé de référent. Peut-être à réfléchir pour les prochaines périodes.

En ce qui concerne la réaction des enfants, nous observons (dans toutes les classes) une sur-excitation et une fatigue accrue en fin de semaine qui nous semble provoquée par une sur-stimulation des enfants.

Les enseignants déplorent le fait que les enfants n'aient pas de temps de récréation entre la fin de la classe et le début des TAP . Ils prennent donc ce temps sur le temps scolaire de l'après-midi.

Par ailleurs, Mme Chemin ajoute que l'équipe enseignante ressent également une sur-stimulation des ATSEM qui encadrent également les TAP. Personnes compétentes, sérieuses et consciencieuses, elles ont à cœur de faire très bien partout et tout le temps (en classe, pendant l'interclasse et les TAP). Pourront-elles tenir le rythme toute l'année ?

Ecole Elémentaire :

L'école compte cette année 124 élèves :

CP : 26

CE1 : 28

CE2 : 24

CM1 : 32

CM2 : 14

répartis en 5 classes :

CP : 20 élèves, Mme Billandon-Gonzalez
CP/CE1 : 24 élèves, 18 CE1 et 6CP avec Mme Roy
CE1/CE2 : 26 élèves, 8 Ce1 et 18 CE2 avec Mme Baillet
CE2/CM1 : 27 élèves, 8 CE2 et 19 CM1 avec M.Soares
CM1/CM2 : 27 élèves, 13 CM1 et 14 CM2 avec Mme Callaud

Il y a moins d'élèves que prévus (131 initialement), la réforme des rythmes scolaires ayant poussé certains parents à inscrire leurs enfants dans le privé, notamment dans la classe du CP qui aurait dû accueillir 24 élèves et non pas 20. Cela fait donc 4 élèves qui étaient sur les listes jusqu'au jour de la rentrée scolaire, sans que personne n'informe Mme La directrice de leur départ vers un autre établissement.

Les prévisions actuelles pour 2015/2016 annoncent 140 élèves. Il n'y a donc pas de certitude quand à l'ouverture d'une sixième classe. Il faut attendre les fluctuations des départs et des arrivées en cours d'année scolaire et durant l'été 2015. Il est probable qu'un comptage aura lieu à la rentrée prochaine, si les chiffres annoncés se maintiennent ou sont à la hausse.

L'école est maintenant équipée d'une classe mobile (10 tablettes+ 10 netbooks). L'équipe des enseignants remercie la municipalité d'avoir soutenu leur projet informatique dans un contexte difficile.

L'équipe pédagogique se forme à ces nouvelles technologies afin de faire entrer leur usage dans leurs pratiques pédagogiques.

Un 3ème vidéoprojecteur interactif devrait arriver sous peu et équiper la classe des CM1/CM2.

Nouvelle organisation du temps scolaire :

L'organisation horaire de la semaine et la régularité de l'emploi du temps sont très bénéfiques aux apprentissages scolaires :

- une matinée calme et studieuse
- une après-midi plus courte et dédiée à des activités demandant moins d'efforts scolaires
- des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) en fin de journée, toujours au mêmes horaires et d'une même durée

Les matinées sont plus longues et plus studieuses. Malheureusement les enfants sont très excités après le temps de pause méridienne. Les enseignants demandent s'il est possible que les enfants aient des activités plus calmes durant cette pause afin que les élèves soient plus disponibles pour les apprentissages.

Mme l'adjointe parlera aux animateurs pour faire au mieux.

Les enseignants signalent que souvent les élèves arrivent après 14h et doivent se précipiter dans les classes sans moment de détente pour y rejoindre leurs camarades.

Malgré des demandes répétées, Mme La Directrice n'a pas les listes des élèves n'allant pas aux TAP. (Temps d'Activités Périscolaires). Cela a occasionné quelques problèmes d'articulation entre le temps scolaire et celui municipal, surtout pour les élèves les plus jeunes, des classes de CP et CE1, qui ont besoin d'être encadrés. Mme La directrice souligne que les élèves des CP et CE1 étaient perdus en cours d'année et rappelle que leur jeune âge nécessiterait, peut-être un référent identique par période. Mme L'Adjointe précise que depuis les vacances d'automne, chaque groupe a effectivement un référent.

M. Le Maire intervient sur le temps des TAP et leur organisation :

- Les parents doivent inscrire leurs enfants sur toute une période afin de faciliter la prévision des activités péri-scolaires.
- Le site internet de la mairie devrait être opérationnel en janvier 2015 et faciliter la communication entre tous les intervenants.

Récréation de l'après-midi :

Une récréation est prévue dans l'après-midi d'environ 10 min, vers 15h, sauf si la classe part ou revient d'activités sportives au dojo ou à la salle polyvalente.

Toilettes :

Certains parents s'inquiètent du fait que leurs enfants n'ont pas le droit d'aller aux toilettes.

Madame La directrice confirme que les enfants ont la possibilité d'aller aux toilettes lorsqu'ils en ont besoin, sans en abuser ou s'y amuser.

M. Soares intervient pour dire qu'il habitue ses élèves à y aller durant le temps de récréation.

Eau, goûters

Le sujet de la possibilité de boire a été évoqué par les parents de l'élémentaire : Mme La directrice confirme que l'accès à l'eau dans les classes est autorisée selon les règles fixées par les enseignants dans chaque classe.

Les goûters dans les sacs sont tolérés par l'école.

Jeux dangereux:

Les parents des élèves demandent si des associations passent dans l'école pour prévenir les jeux dangereux (type foulard etc).

Mme La directrice répond que ce n'est pas prévu et que parfois, le fait d'informer en préventif donne à certains élèves l'envie d'essayer.

Le problème des toilettes est évoqué : certains élèves y stationnent le temps de la récréation ou certains escaladent les murs. Lorsque le personnel d'entretien signale que des enfants ont escaladé les murs ou que du papier essui-mains traîne partout, les enseignants interviennent dans chaque classe pour rappeler les interdits ou la dangerosité de certaines actions.

3 – Projets pédagogiques :

Ecole maternelle :

- Spectacle de Noël offert par la municipalité pour les 2 écoles le 15/12/14 à 14h dans la salle polyvalente
- Goûter de Noël pour les enfants de maternelle et CP à l'école maternelle le 19/12/14 à 14h30
- La venue d'un fournil pédagogique dans l'école et 1 animation autour de la fabrication du pain pour toutes les classes les 12 et 13 janvier 2015."
- La remise en place de notre jardin potager (Janvier)
- Bal de Carnaval offert par l'association Ecole en Marche pour les 2 écoles
- Visite de la ferme pédagogique de la Mantellerie à Saint-Pompain (79) au printemps pour toutes les classes
- Venue à l'école de la ferme Tiligolo pour une animation autour des animaux de la ferme (en juin)
- pour les GS, le Voyage lecture en liaison avec la médiathèque : 3 rencontres prévues au cours de l'année
- pour les PS un premier essai de voyage lecture : 1 rencontre avec présentation de 3 livres laissés à la disposition des enfants dans la classe
- GS entame une correspondance scolaire avec les enfants de la maternelle Herriot à Rochefort. Les enfants des 2 classes seront donc amenés à se rencontrer une fois à

Rochefort et une fois à L'Houmeau

- La liaison GS/CP avec des rencontres tout au long de l'année
- Fête de l'école le Samedi 27 juin 2015

A ces projets s'ajoutent les projets de classe tels que des élevages de petites bêtes ou expérimentations scientifiques

Ecole élémentaire :

Classe du CP :

- Outre le spectacle de Noël, de Carnaval et la fête de l'école, communs aux 2 écoles, la classe du CP a prévu les sorties suivantes :
- Visite du zoode Chizée avec un atelier sur les « habits » des animaux afin d'initier le classement des animaux
- Museum d'histoires naturelles : visite du musée et poursuite de la classification des animaux (vertébrés/invertébrés)
- spectacle de danse « l'enfance de Mammane » à la chapelle Fromentin le 20/11 prochain.
- Sortie au musée des Beaux-Arts avec découverte des tableaux par le mime
- Sortie au musée des métiers d'autrefois à Rochefort avec la classe du CP/CE1 fin de découvrir quels métiers existaient avant
- Animation nature et environnement sur le monde végétal dans le parc de L'Houmeau
- sortie de fin d'année avec la classe des CP/CE1 (château des énigmes)
- voyage-lecture : 12 livres circuleront dans les familles sur un thème choisi par les animateurs de la médiathèque. Ces livres auront été au préalable présentés en 2 séances par un animateur de la médiathèque Michel Crépeau.

Classe du CP/CE1 :

- visite du zoo de Chizée avec un atelier portant sur les régimes alimentaires des animaux pour les élèves du CE1
- un fournil pédagogique viendra dans l'école le 22/01 pour y présenter des activités pédagogiques autour du pain
- visite du musée des beaux-arts
- la classe participe au voyage lecture, organisé par la médiathèque Michel Crépeau, avec circulation de 12 albums dans les familles et présentation d'un jeu collectif sur le thème choisi aux classes de l'école participantes.
- Piscine les lundi et vendredi sur 5 semaines avec la classe du CP en fin d'année scolaire

Classe du CE1/CE2 :

- correspondance avec une classe du CE2 d'Aytré et une rencontre en fin d'année scolaire, dont le lieu reste à définir
- projet sur le littoral avec l'association « Nature et environnement »
- visite du port de pêche de La Pallice
- Museum d'histoires naturelles : atelier sur la préhistoire
- Sortie culturelle à La Coursive en janvier : « Au pays de rien »
- Participation au voyage-lecture organisé par la médiathèque Michel ,Crépeau (même organisation que pour les classes du CP et CP/CE1)
- les CE1 iront visiter le musée des métiers d'autrefois avec les classes du CP et CP/CE1
- les CE1 participent à l'activité piscine scolaire avec la classe de M.Soares de septembre à décembre prochaine.

Classe du CE2/CM1

- Piscine scolaire : de septembre à décembre
- Jardinage : plantations de bulbes et autres fleurs durant l'année scolaire en fonction des saisons
- Sortie pédagogique à la Citadelle de Brouage, dans le cadre du programme d'histoire, avec participation à 2 ateliers
- intervention de la fédération des artisans du bâtiment pour faire connaître aux élèves les différents corps de métier intervenant dans la construction d'une maison
- sortie de fin d'année envisagée : le Puy du fou

Classe du CM1/CM2 :

- musée histoires naturelles : atelier cristallographie pour découvrir le monde minéral
- visite du site de Brouage avec 2 ateliers : un jeu de piste pour découvrir le patrimoine et la fabrication d'un château fort en bois puis en brique
- spectacle à La Coursive : « Le Petit Poucet »
- chants de Noël à la maison de retraite de L'Houmeau et goûter partagé avec les résidents
- Théâtre à la Coursive : « Le Pays de rien »
- Visite des archives départementales
- Spectacle de théâtre à la Coursive : Peau d'Ane
- Initiation à l'astronomie avec la venue du planétarium
- visite du collège de secteur Jean Guiton
- ateliers EPS et allemand dans le cadre de la liaison école/collège

Avant de passer aux questions diverses, Mme La directrice de l'école élémentaire distribue un courrier aux parents des élèves et représentants de la commune, rédigée par M.Le Directeur des services académiques de l'éducation nationale.

Ce courrier mentionne la possibilité de modifier les horaires scolaires en conseil des écoles et après consultation des parents des élèves pour la rentrée scolaire prochaine. Cette modification devra être présentée aux services concernés de l'éducation nationale, avec avis de la municipalité avant le 9 mars 2015 et devra faire consensus au sein du conseil des écoles.

Le mot consensus soulève des interrogations : est-ce la majorité ? La majorité absolue ?

Mme la directrice dit qu'elle s'informerait auprès de M.L'inspecteur de l'Education Nationale de cette formulation.

Les enseignants des deux écoles ne souhaitent pas modifier le cadre horaire qui raccourcit le temps scolaire comme initialement prévu par la réforme afin d'améliorer les résultats scolaires des élèves.

Les enseignants pensent que les TAP le mercredi après-midi, organisation proposée par Mme L'Adjointe, est une bonne solution. Les 45 mn de TAP après la classe pourraient alors être un temps de récréation et de détente pour les enfants évitant ainsi la surstimulation par toutes sortes d'activités après une journée de classe.

L'aide aux devoirs est évoqué. Les enseignants ne s'y opposent pas, les parents sont plutôt pour et les représentants de la municipalité ne sont pas contre non plus. Cette aide pourrait alors se mettre en place afin de soulager les familles qui travaillent tard le soir.

Mme L'Adjointe fait remarquer qu'ainsi organisées les TAP pourraient alors permettre de faire participer les enfants restant le mercredi après-midi à des activités culturelles et/ou sportives, auxquelles ils n'ont pas accès car les parents travaillent.

M.Le Maire intervient pour rappeler le coût des TAP : 11000 euros par trimestre, dont une partie reste à la charge de la municipalité (1 partie financée par les familles, 1 partie par des subventions de l'état)

4 – Questions diverses :

Mme Chemin fait la remarque suivante : « Je trouve dommage que les parents élus dissocient le courriel de la maternelle et celui de l'élémentaire en créant 2 boîtes mel . Il me semble pourtant intéressant que les doléances ou questions des parents de la maternelle soient accessibles aux parents de l'élémentaire et inversement. »

PARKING ENSEIGNANTS :

M.Soaers intervient au nom des enseignants pour demander à la municipalité de réserver des places de parking aux enseignants

- M.Le Maire répond qu'il n'accèdera pas à cette demande

CIRCULATION DES AUTOCARS (angle de la rue de la République et Raymond Jean)

M.Soaers signale que les plots installés rue Raymond Jean dans le virage pour accéder à l'école empêche les autocars de tourner

M.Le Maire et Mme L'Adjointe vont saisir le responsable des travaux de la commune sur cette question.

SITE DE L'ECOLE :

Les parents s'interrogent sur la gestion du site de l'école.

C'est Mme la directrice de l'école élémentaire qui administre le site de l'école.

Fin de la séance : 20h40

Les présidentes de séance

Chantal Chemin, directrice école maternelle La Rose

Jocelyne Billandon-Gonzalez, directrice école élémentaire Le Renard